



N/Réf.: 3655/2018

AVIS DE MARCHÉ

La Collectivité Territoriale lance un appel à concurrence relatif à une prestation intellectuelle de programmation de bâtiments d'exploitation portuaire.

Il s'agit d'un Marché à Procédure Adaptée ouverte avec négociation librement définie par le pouvoir adjudicateur, en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. Le marché n'est pas alloti.

Les entreprises intéressées pourront se procurer le dossier de candidature sur le site <u>www.achatpublic.com</u> sur lequel il est également possible de déposer une candidature dématérialisée (de préférence au dépôt papier).

http://www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commandepublique/

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès du service de la Commande publique de la Collectivité Territoriale (05.08.41.01.29/commande.publique@ct975.fr).

Les offres devront parvenir à l'Hôtel du Territoire ou être déposées sur le site www.achatpublic.com.avant le **31 juillet 2018 à 16h00, heure de SPM**, (soit 20h00 heure de Paris).

Le Président,

Stéphane LENORMAND

Diffusion:

Site internet du JO <u>www.jo-spm.fr</u>
Site internet de la Collectivité <u>www.spm-ct975.fr</u>
Site internet <u>www.achatpublic.com</u>
Site <u>www.cheznoo.net</u>
Site <u>www.boamp.fr</u>
Radio diffusion